

MALVENU-E-S EN FRANCE !

La France est l'un des pays les plus attractifs pour la mobilité internationale étudiante : 4ème pays d'accueil, 1ère destination du monde non anglophone, 70% d'étudiant·e·s étranger·e·s choisissent l'Université française dont 41% en doctorat, 18% en master et 11% en licence. Et pourtant...

LES ÉTUDIANT·E·S ÉTRANGER·E·S, ENTRE DISCRIMINATION ET PRÉCARITÉ

Pourtant, nombreux·euses sont les étudiant·e·s étranger·e·s non européen·e·s ou les personnes exilées qui souhaitent poursuivre des études qui subissent des conditions de vie et d'études particulièrement difficiles : précarité économique et juridique, discriminations, racisme, isolement... Ils/elles sont soumises à des conditions de contrôle drastiques pour assurer le renouvellement de leur titre de séjour. Depuis quelques années, certaines universités ont multiplié les mesures restrictives à l'inscription, notamment via un contrôle irrégulier des titres de séjour. En 2018, le plan « Bienvenue en France » a aggravé cette situation en institutionnalisant une politique sélective et discriminatoire : **augmentation des frais d'inscription à l'université des étudiant·e·s étranger·e·s hors UE, passant de 170€ à 2770€ par an en licence et de 243€ par an à 3770€ par an en master**. La majorité des universités a décidé de ne pas appliquer la mesure et de prendre en charge des **exonérations** sur leur propre budget. Mais cette solution est **fragile, limitée et illusoire**. En effet, non seulement elle doit être votée chaque année par les conseils d'administration, mais le taux global d'exonération des droits de scolarité, appliqué aussi bien aux étudiant·e·s nationaux qu'étranger·e·s non-boursi·ère·s, est plafonné à 10%. Elle a eu pour effet une **éviction des candidat·e·s étranger·e·s**, avec une chute dramatique du nombre d'étranger·e·s non européen·e·s inscrit·e·s*.

ARRÊTONS CETTE PRIVATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION ET DU SAVOIR ! L'UNIVERSITÉ DOIT ÊTRE UN LIEU DE RENCONTRES ET DE DÉVELOPPEMENT DU SAVOIR ET NON UNE ENTREPRISE OU UNE USINE À FORMER DES AGENT·E·S ÉCONOMIQUES, DISCIPLINARISÉ·E·S PAR L'ENDETTEMENT.

www.universiteouverte.org

Nous nous opposons aux contrôles des titres de séjours des étudiant·e·s dans les universités. **L'université n'a compétence à contrôler que les diplômes d'accès, les projets académiques et les niveaux de langues des candidat·e·s à l'inscription**. Il est urgent de garantir à tout·e étudiant·e étranger·e le droit d'étudier en sécurité administrative et juridique, en assurant le renouvellement du titre de séjour pendant toute la durée des études. **Toute inscription dans des études supérieures doit conduire à un titre de séjour stable. Les étudiant·e·s étranger·e·s ont droit à la liberté d'étudier au même titre que tout·es les autres étudiant·e·s !**

[illegible]

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES



ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES



ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES

ETUDIANT·E·S INTERNATIONAUX/ALES